



*Le Président*  
Jean-Jacques BUIGNE  
09 52 23 48 27  
jjbuigne@armes-ufa.com

Monsieur le Président de la République  
Palais de l'Elysée  
55, rue du faubourg Saint-Honoré  
75008 Paris

La Tour du Pin le 25 novembre 2011

Concerne : Destruction de biens culturels.

Monsieur le Président

Ironie du sort : au moment même où vous inaugureriez le Musée de la Grande Guerre de Meaux, avec les mots justes dont vous seul avez le secret, des armes de collection étaient détruites à Lyon.

Cette collection, constituée avec patience et passion pendant des décennies, comprenait :

- des armes anciennes dont l'acquisition et la détention sont libres,
- des épaves qui ne sont pas des armes, mais des « ferrailles » puisque ces vénérables reliques ne peuvent plus tirer, soudées par l'oxydation.
- des armes qui seront prochainement classées dans les catégories D ou C, c'est-à-dire qu'elles seront libres, soumises à enregistrement ou à déclaration. Le texte sera examiné par les sénateurs le 8 décembre prochain.

Si par le passé, tous les objets légués par l'histoire avaient été traités de la sorte, nos musées seraient vides aujourd'hui. Quand la justice procède à la destruction d'objets anciens sans s'assurer de leur intérêt historique, cela peut paraître excessif et préjudiciable au devoir de mémoire et au patrimoine national. Et pourtant nous sommes au début du XXI<sup>ème</sup> siècle, bien conscients de ces notions culturelles.

Quelles que soient les « bonnes » raisons de la justice pour opérer une saisie d'armes, ces dernières ont une valeur pécuniaire. Les domaines auraient pu les mettre en vente pour en retirer une bonne valeur. Ou encore elles auraient pu figurer dans un Musée, comme celui du pays de Meaux.

Nous tenions à vous avertir de cette situation excessive pour que vous puissiez mettre l'accent sur le respect de ces biens culturels. Comme vous l'avez si bien dit : « *un pays qui n'attache pas d'importance à son histoire est un pays qui n'a pas d'avenir et pas de mémoire.* » Il faut préserver ce patrimoine inestimable qui manquera forcément aux générations futures.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Jean-Jacques BUIGNE  
Président de l'UFA